

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLITAINES

ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole
du 12 juillet 2025
Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la modification n°9 du Plan local d'urbanisme de Limoges
N° 26929

Le Code général des collectivités territoriales.
Le Code de l'environnement et notamment ses articles L.122-1 et suivants et R.122-1 et suivants.
Le Code de l'urbanisme, notamment l'article L.153-46.
Le Code des relations entre le public et l'administration et notamment son article L.323-9.
La délibération du Conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 22 novembre 2024 approuvant la modification n°9 du Plan local d'urbanisme PLU de Limoges.
La décision de Monsieur le Président du Tribunal administratif de Limoges en date du 1er juillet 2025, désignant M. Hervé COUSAUD en qualité de commissaire enquêteur et M. Guy FOUILLADE en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

CONSIDÉRANT la nécessité de soumettre à enquête publique la procédure de modification n°9 du PLU de Limoges.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Il y a lieu, conformément à l'article L.153-46 du code de l'urbanisme, de procéder à l'enquête publique relative à la modification n°9 du Plan local d'urbanisme de la commune de Limoges. Cette modification consiste à recréer un emplacement réservé dédié à la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales et vases sur la parcelle cadastrale section 001 n°7 située sur Charles Legrand.

L'enquête publique sera ouverte au fond, les septembre 2025 à partir de 09:00 au vendredi 19 septembre 2025 à 18:00 heures, soit pendant 30 jours consécutifs. Le siège de Limoges Métropole, situé au 15 rue Bernard Palissy, 87000 LIMOGES, a été désigné comme siège de l'enquête publique.

ARTICLE 2 : Les heures valables à l'enquête prescrites à l'article 1 sera tenu à la disposition du public pendant 30 jours consécutifs du lundi 1er septembre 2025 à partir de 09:00 au vendredi 19 septembre 2025 jusqu'à 18:00 aux dates et aux lieux suivants :

- Dans les locaux de la Direction de l'action sociale et intercommunale de la mairie de Limoges, situés au **84 avenue Raoul DUMAS**, pendant les jours de bureau d'ouverture des bureaux au public, soit du lundi au vendredi de 09:30 à 12:00 et de 13:00 à 17:00 ;
- Au siège de Limoges Métropole, situé au **15 rue Bernard Palissy, 87000 LIMOGES**, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, soit du lundi au vendredi de 09:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00.


Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de Limoges (<https://www.limoges.fr>) et sur le site internet de Limoges Métropole (<https://www.limoges-metropole.fr/>) en ligne d'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur un point d'information via la disposition du public au siège de Limoges Métropole aux dates et heures d'ouverture au public du lundi au vendredi de 09:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00.

ARRÊTÉ

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la modification n°9 du Plan local d'urbanisme de Limoges

1 DOCUMENT - Publié le 11 Juillet 2025

 **26929.pdf**
(.pdf, 195,7 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**